

# REGLEMENT DE L'OPERATION

## « Fête du Printemps »



1. *L'association Les Vitrites du Pays d'Elbeuf*, organise un jeu intitulé « Fête du Printemps ».
2. Ce jeu se déroule du Mercredi 19 Mai au Samedi 19 Juin.
3. Ce jeu est gratuit, sans obligation d'achat.
4. La participation au jeu est ouverte aux 18 ans et plus. Ne peuvent participer : les commerçants et les artisans participants à l'opération.
5. Un joueur peut participer plusieurs fois mais ne pourra gagner qu'un seul lot de la dotation.
6. La participation à ce jeu implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.
7. L'association organisatrice se réserve le droit d'annuler, d'interrompre ou de proroger le jeu.
8. Des tickets sur lesquels les commerçants devront apposer leur cachet, seront distribués aux clients.
9. Les clients devront remplir leurs coordonnées au dos des tickets de jeu.
10. Pour être valable, le ticket de jeu devra comporter le tampon du commerçant.
11. Les tickets sont distribués à 35 000 exemplaires sur le territoire.
12. Les tickets illisibles ou incomplets seront déclarés nuls.
13. Les clients devront déposer les tickets dans les urnes situées en centre-ville avant le **Samedi 19 Juin 2021, minuit.**

### Urnés situées :

- Sous les Arcades, rue des Martyrs à Elbeuf
- Devant la Bijouterie Or'Elles, 59 rue des Martyrs à Elbeuf
- Devant la crêperie « La Fleur de Sel », 60 rue Guynemer à Elbeuf
- Chez « Mag Presse », 87 rue des Martyrs à Elbeuf
- Chez « Betty Simon », 27 rue du Général de Gaulle à Elbeuf
- Devant « Tout Occasion », et « Saveurs du Fruit » à Caudebec-lès-Elbeuf
- Chez « La Boulangerie de la Gare » à Saint-Aubin-lès-Elbeuf
- Boulangerie « Chez Christina & Patrick » à Tourville-la-Rivière

14. La sélection des gagnants aura lieu **Mardi 22 Juin** à 12 heures 30, dans les locaux de la CCI délégation d'Elbeuf, Parc des Compétences à Cléon. Cette sélection désignera les clients et les dotations correspondantes.

### La dotation est la suivante :

- Un vélo électrique (valeur 1300 €)
- Une trottinette électrique (valeur 300 €)
- 10 pochettes cadeaux de 100 € l'unité (valeur 1000 €) à valoir chez les commerçants adhérents acceptant les chèques cadeaux LVPE
- 10 bouquets de fleurs (valeur 300 €)

La totalité des lots sera remise aux gagnants par les commerçants dès le **Vendredi 25 Juin 2021.**

16. Les lots ne sont en aucun cas monnayables. Les lots non réclamés au 31/07/2021 seront déclarés acquis à l'association.
17. Les gagnants autorisent expressément et gracieusement la citation de leur nom et adresse ainsi que la reproduction de leur photographie à des fins publicitaires.
18. La liste des gagnants sera diffusée par voie de presse et sur le site [www.lesvitridesdupaysdelbeuf.fr](http://www.lesvitridesdupaysdelbeuf.fr)